

# EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JANVIER 2016

*Le 5 janvier 2016*

L'an deux mille seize, le cinq janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Étaient présents : MM. François VERGNE, Serge ANFRAY, Philippe GAILLARDON, Maryvonne RAIMBEAULT, Françoise LOQUET, Jean-Marc VARIN, Thérèse LANGE, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Fabienne LENOËL, Annick JOUFFLINEAU, Johanny LALANNE

Absents excusés: MM. Pascal MERLIN, Magali BAZIRE, Raymond GIRARD

Date des convocations : 24 décembre 2015

Date d'affichage : 12 janvier 2016

Mme Françoise LOQUET remplit les fonctions de secrétaire.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter trois points à l'ordre du jour :

- Maison Pluridisciplinaire de Santé : demande de DETR pour les places de parking destinées aux patients
- Projet d'aménagement de trottoirs rue du Pont de la Pierre : demande de subventions
- Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget

## **INTERVENTION DE MME GUILLOPE, PAYSAGISTE-CONSEILLER DU CAUE : UNE PLACE, DES USAGES, DES AMÉNAGEMENTS**

Madame le Maire et le Conseil Municipal accueille Madame GUILLOPE, paysagiste-conseiller du CAUE.

Suite aux travaux de mise en accessibilité de la mairie et la transformation de l'ancienne cantine en maison des services et commerces, les espaces publics proches sont d'ores et déjà modifiés : création d'un parvis accessible devant la mairie, décalage des stationnements, transformation de l'angle avec le parvis de l'Église.

Au-delà, la commune n'a pas prévu de travaux : l'arrêt de bus et la voirie fonctionnent de la même manière, ainsi que la place des tilleuls et le carrefour devant l'église.

Ces rénovations et ces créations de nouvelles activités auraient été l'occasion idéale pour imaginer un nouveau projet sur la place : prendre en compte les nouveaux usages, conforter les déplacements doux, accompagner l'accueil et l'activité commerciale,...Mais la collectivité n'a pas les moyens d'engager ce projet avant quelques années (projet de construction d'une maison pluridisciplinaire de santé, aménagement de trottoirs rue du Pont de la Pierre,...)

Comment donner une unité au fleurissement de la place ? Quels massifs créer sachant qu'un réaménagement futur aura lieu ? Comment apporter de la qualité à ces espaces publics soit en transition, soit existant mais plus ou moins en accord avec l'évolution de la vie de la place ?

Comment s'approprier les lieux aujourd'hui pour mieux maîtriser son devenir ?

Madame GUILLOPE projette un diaporama avec trois points essentiels : regard(s), décryptage(s) et action(s). Le but de cette intervention étant d'avoir une vision globale de l'aménagement de la place à moindre coût et prendre son temps pour aménager définitivement cette place.

### **POINT SUR LE DOSSIER MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTE**

Madame le Maire présente le plan modifié et l'estimation financière d'un montant de 776 065,98 € HT effectuée par OREKA, programmiste comprenant 22 places de stationnement.

OREKA souhaite présenter l'estimation financière aux conseillers municipaux et aux professionnels de santé. La date du jeudi 21 janvier 2016 à 19h00 est choisie.

### **MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTE : DEMANDE DE DETR**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du coût estimatif :

- des travaux pour la construction d'une maison pluridisciplinaire de santé (718 045.98 € HT)
- de la réalisation de places de parking destinées aux patients (58 020.00 € HT)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de la réalisation des travaux de construction et des places de parking sur 2016-2017 et sollicite, auprès de la Préfecture, une subvention au titre de la DETR pour chacune de ces opérations.

### **PROJET D'AMÉNAGEMENT DE TROTTOIRS RUE DU PONT DE LA PIERRE : DEMANDE DE SUBVENTIONS**

La rue du Pont de la Pierre est une des rues principales de la commune avec des commerces sans aucun trottoir à ce jour. C'est dans cette partie d'agglomération que la commune se développe actuellement. De plus, la maison médicale va y être construite.

La réalisation de trottoirs dans cette rue est indispensable pour la sécurité des usagers. Des normes sont imposées pour les trottoirs (largeur minimale de 1.40 m) d'où obligation de mettre en sens unique la rue du Pont de la Pierre et la rue Sire de Creully.

Le service des routes du Conseil Départemental a présenté un projet d'aménagement qui est estimé dans sa globalité à 125 682.90 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité sollicite l'aide de l'État au titre de la DETR et une subvention au titre des Amendes de Police.

### **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION SUR LES COMMUNES NOUVELLES**

Une réunion avec les communes de Couvains, Saint Clair sur Elle, Saint Jean de Savigny, Villiers Fossard et Moon sur Elle a eu lieu le 25 novembre 2015 pour échanger sur les communes nouvelles, comme le Conseil Municipal l'avait demandé (communes du même bassin de vie).

Maire et adjoints ont pu s'exprimer sur ce sujet et lister les domaines à travailler au préalable à la création d'une commune nouvelle.

Chaque maire s'est engagé à faire un compte-rendu de cette réunion à son conseil municipal et à leur demander si leur commune continuait la réflexion sans obligation de créer une commune nouvelle si les inconvénients l'emportaient sur les avantages.

Une réunion sera faite au plus tard fin février avec les résultats des échanges de chaque conseil municipal.

Le ressenti de cette réunion était plutôt positif.

Le Conseil Municipal est favorable à la poursuite de cette réflexion.

### **CONVENTION AVEC LE SDIS (SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS) POUR LA DISPONIBILITÉ DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES PENDANT LEUR TEMPS DE TRAVAIL**

Après lecture, le Conseil Municipal accepte la convention relative à la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires pendant leur temps de travail.

Pour la commune de St Clair sur Elle, Monsieur Pascal ROCHARD, adjoint technique et sapeur-pompier est concerné par cette convention.

Le centre de secours de St Clair sur Elle souffre actuellement d'un manque de disponibilité de sapeurs-pompiers en journée. Avec l'accord des employeurs de plusieurs sapeurs-pompiers travaillant sur St Clair sur Elle, une nouvelle organisation peut être mise en place. Celle-ci ne peut être que favorable aux habitants du territoire desservis par le centre de secours de St Clair (chaque minute est précieuse dans ce cas).

### **POINT SUR LE DOSSIER DES TRAVAUX DE LA MAIRIE ET DE LA MAISON DES SERVICES**

Actuellement, les peintures sont au stade de finition, la pose des portes est en cours, les placards dans les bureaux des secrétaires sont terminés, la pompe à chaleur est posée et les grilles d'aérations pour la pompe à chaleur vont être installées dans les jours prochains.

Il restera les luminaires et les sols souples à poser.

Les toilettes publiques sont terminées.

Le Conseil Municipal accepte le devis de SCL d'un montant de 4 113.30 € TTC, par 9 voix pour et 3 abstentions, la rehausse du trottoir de la maison des services jusqu'à la fleuriste afin que chaque entrée du bâtiment maison des services/commerces soit accessible.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- PLU :

Madame le Maire informe que le service urbanisme de St-Lô Agglo, qui gère les documents d'urbanisme pour la commune, a demandé une précision sur les articles dans le règlement du PLU qui concerne les toitures en pente recouverte d'ardoises ou d'un matériau d'aspect équivalent à l'ardoise. Qu'appelle-t-on aspect équivalent à l'ardoise ? La commission urbanisme va se réunir à ce sujet.

- Voirie :

o Eclairage public :

- Il est demandé de faire intervenir une entreprise pour revoir l'éclairage public.
- Il est demandé de déplacer un lampadaire rue du pont de la Pierre vers l'habitation chemin de la Fontaine.

▪

o Passage piéton :

La bordure rose face à la boucherie n'est pas un passage piéton. Madame le Maire suggère de refaire l'enrobé de la même couleur que la route en même temps que les travaux rue du Pont de la Pierre.

- Fleurissement :

La commission fleurissement annonce la 1<sup>ère</sup> foire aux boutures et aux plantes le dimanche 23 octobre 2016 dans le bourg de St Clair sur Elle.